



Syndicat National **FO** des Finances Publiques

Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex

Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.dgfip.finances.gouv.fr

Site départemental FO DGFIP : **FO DGFIP 76**

CAP Locales du 14 et 15 novembre 2017 Liste d'aptitude de C en B et de B en A

Madame la Présidente,

Nous sommes bien loin des envolées électorales présidentielles promettant des mesures révolutionnaires. Mais sans doute s'agissait-il d'une révolution au sens littéral du terme nous ramenant au point de départ à savoir l'austérité budgétaire !

Dans l'attente d'une prise de conscience sur la réelle nécessité d'un service public soucieux de l'intérêt général, les annonces porteuses de recul social se succèdent, et touchent incessamment les fonctionnaires et les agents publics :

- Gel de la valeur du point d'indice pour 2018,
- réinstauration d'un jour de carence en cas d'arrêt de maladie,
- nouvelles suppressions d'effectifs à l'horizon,
- et future hausse de la CGS.

Encore plus que les précédents, ce gouvernement utilise la Fonction Publique et ses agents comme principale variable d'ajustement budgétaire.

Pour rappel, le protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) a été adopté malgré un vote minoritaire des organisations syndicales.

F.O.-DGFIP 76 s'y est toujours opposé, notamment en raison de son insuffisance pour revaloriser les carrières. D'ailleurs aujourd'hui, le gouvernement impose le report de son application pour cause d'économie budgétaire ! (800 millions d'économies sur le dos de 5 millions de fonctionnaires contre 4,5 milliards d'allègement d'ISF pour moins de 300 000 personnes assujetties)

Comment «récompenser» les agents ? Des promotions ou plutôt des miettes de promotions ... La quadrature du cercle et la logique gouvernementale : moins de postes au Projet de Loi de Finances 2018, moins d'agents... CQFD moins de promotions...

S'il existe différents modes de promotions (concours et examens) dans notre administration, les élus **F.O.-DGFIP 76** réaffirment leur attachement à la liste d'aptitude comme véritable mode de recrutement au grade supérieur, tel qu'il est prévu au statut de la Fonction Publique.

Ce moyen permet la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle et de la grande qualité du travail des agents. Les collègues font preuve au quotidien, des années durant, de qualités indéniables et remarquées, dans des conditions de plus en plus dégradées.

Les élus F.O.-DGFIP 76 rappellent, que malgré les méthodes employées par l'Administration et quel que soit le vote formulé à l'issue des débats, ils continueront, comme ils l'ont toujours fait, à défendre la liste d'aptitude.

Les agents s'autocensurent :

- de par l'incertitude de retour dans leur département d'origine
- et par les potentialités qui se réduisent comme « peau de chagrin » !

Bon nombre de candidats ont un excellent dossier et mériteraient amplement la promotion, ce ne pourra pas être le cas !

Cette année, le potentiel pour la Seine-Maritime est de 9 pour la liste d'aptitude C en B et de 1 pour la liste de B en A.

Les élus **F.O.-DGFIP 76** constate que le nombre de postulants et de retenus sont toujours en baisse :

ANNEE	C en B			B en A		
	POSTULANTS	CLASSES EN CAPL	RETENUS EN CAPN	POSTULANTS	CLASSES EN CAPL	RETENUS EN CAPN
2012	215	36	21	63	5	3
2013	182	23	19	61	4	3
2014	153	15	14	51	3	2
2015	128	15	13	51	3	2
2016	116	11	10	47	3	2
2017	101	11	?	41	?	?

F.O.-DGFIP 76 dénonce et condamne la restriction des possibilités d'accès à la catégorie supérieure et revendique, à minima, le retour aux potentialités de 2012 pour les 2 listes d'aptitude.

F.O.-DGFIP 76, fidèle à ses revendications, condamne l'abandon du droit au retour pour les promus de C en B et exige son rétablissement immédiat pour tous, compte tenu du faible gain de rémunération perçu par les agents concernés.

Par ailleurs beaucoup d'agents partiront à la retraite sans bénéficier d'une légitime promotion. C'est pourquoi **F.O.-DGFIP 76** revendique pour tous un accès à la catégorie supérieure à titre personnel en fin de carrière et sans mobilité géographique ou professionnelle.